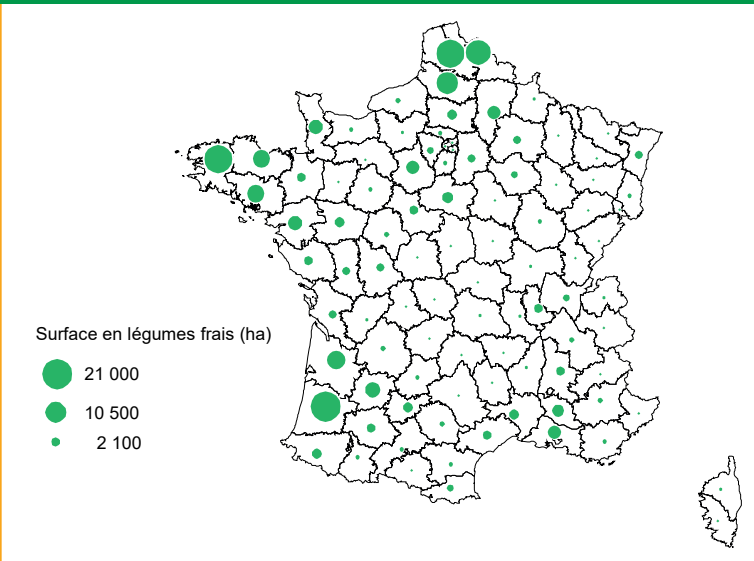




Surface de légumes frais en 2018



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle 2018 provisoire

En 2018, la Bretagne est la 3^e région française légumière pour sa surface légumière de 36 600 hectares. Près de 4 800 ha sont certifiés bio.

L'activité légumière régionale occupe 8 300 Unités de Travail Annuel (UTA) d'après les estimations de l'enquête sur les structures d'exploitation 2016. Les trois quarts sont salariés. En 2018, choux-fleurs, artichauts, haricots verts, petits pois restent les légumes les plus cultivés. À ceux-ci s'ajoutent les tomates sous serres, l'oignon rosé de Roscoff (Finistère) et le haricot coco de Paimpol (Côtes-d'Armor) qui bénéficient d'une AOP, la carotte, la salade, l'échalote et le poireau.

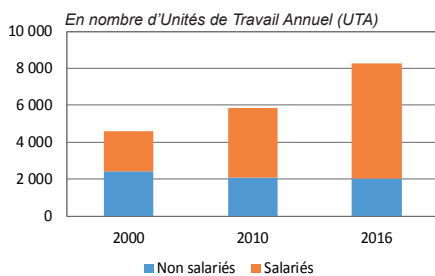
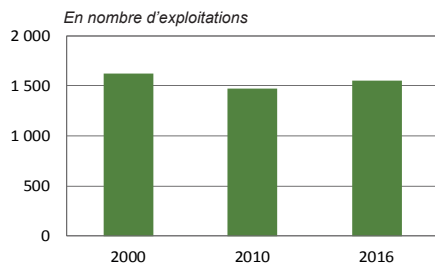
Le Finistère au deuxième rang des départements légumiers français

Surface cultivée en 2018	Part Bretagne / France métro.	Rang national
Côtes-d'Armor	4 %	7 ^e dép.
Finistère	9 %	2 ^e dép.
Ille-et-Vilaine	1 %	23 ^e dép.
Morbihan	4 %	8 ^e dép.
Bretagne	17 %	3^e région

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle 2018 provisoire

Évolution des exploitations légumières 2000-2016 : l'emploi salarié progresse

Champ : Exploitations spécialisées en légumes (maraîchage, serristes et plein champ frais)



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles, résultats estimés de l'enquête sur la structure des exploitations 2016

Actualités 2018-2019

- En janvier 2019, les coopératives maraîchères bretonnes Savéol, Prince de Bretagne et Solarenn, officialisent à Rennes (Ille-et-Vilaine) leur alliance et la création d'un label « cultivés sans pesticides de synthèse » pour les tomates, à mi-chemin entre le bio et le conventionnel.
- Année 2018 contrastée pour l'échalote avec des cours au plus bas en début d'année pour remonter au plus haut en fin d'année.

Baisse de la production de choux-fleurs

Bretagne	Production (en tonnes)			Évolution (en %)		Part Bretagne/ France (en %)
	2000	2017	2018	2018/ 2017	2018/ moy. 2014-2018	
Choux-fleurs	289 584	222 129	216 462	- 2,6	- 4,8	83,0
Tomates	129 362	216 921	169 547	- 21,8	2,4	24,5
Artichauts	48 596	37 398	37 351	- 0,1	9,6	78,6
Échalotes	33 316	39 055	38 821	- 0,6	0,1	79,0

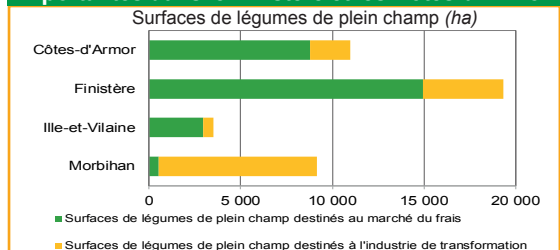
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive jusqu'en 2017, provisoire 2018

Les deux tiers des exploitations légumières bretonnes spécialisées en plein champ

Spécialisation	Nombre d'exploitations		Unités de Travail annuel	
	2000	2010	2000	2010
Légumes frais de plein champ	1 140	1 002	2 202	2 363
Légumes d'intérieur (serres)	310	318	1 987	3 079
Légumes de plein air	175	155	361	366
Total	1 625	1 475	4 550	5 808

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles, résultats estimés de l'enquête sur la structure des exploitations 2016

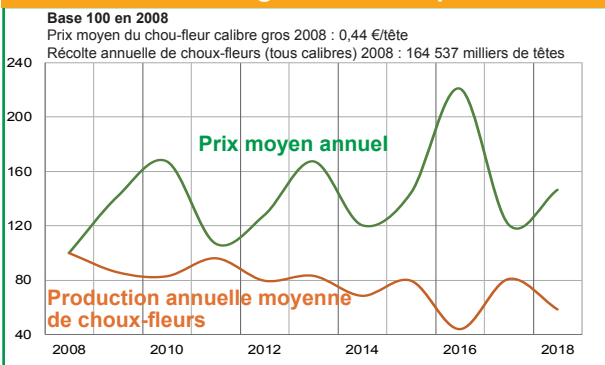
Des surfaces de légumes de plein champ plus importantes dans le Finistère et les Côtes-d'Armor



Champ : exploitations avec au moins 5 ha en plein air
Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010



La chute de la production de choux-fleurs entraîne une forte augmentation du prix

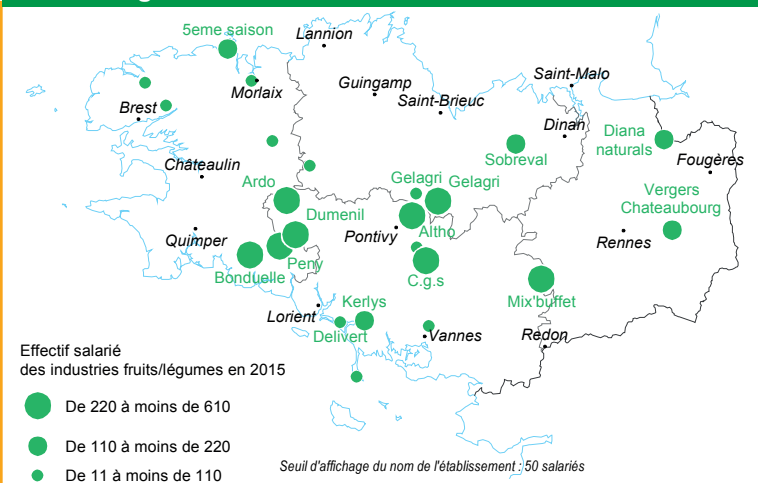


Source : Agreste, Draaf Bretagne - Réseau des nouvelles des marchés



Le quart des tomates françaises est breton.

Les effectifs salariés de l'industrie de transformation des fruits et légumes en 2015*



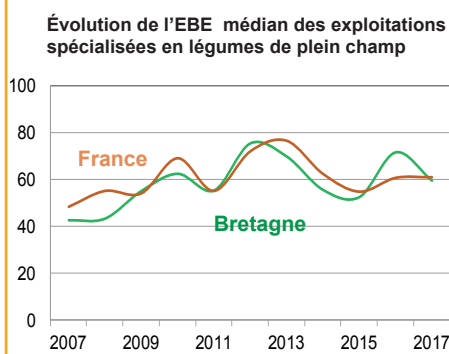
*Au 31 décembre 2015. Certains établissements peuvent donc être apparus ou avoir disparu depuis.
 Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2015

Hausse générale des prix en 2018, sauf pour la tomate

	Prix moyen annuel (en €)			Évolution (en %)	
	2008	2017	2018	2018 / 2017	2018 / moyenne 2013-2017
Chou-fleur calibre gros* (tête)	0,43	0,52	0,63	21,1	0,4
Artichaut calibre 9-11-13 (kg)	0,66	0,61	1,04	70,5	39,6
Tomate grappe (carton de 10 kg)**	1,25	1,27	1,12	-11,8	-14,8
Échalote traditionnelle demi-longue catégorie 1 (filet de 5 kg)	2,44	0,69	0,90	30,4	28,2

* Référence marché de Saint-Pol-de-Léon - ** Prix expédition
 Source : Agreste - Réseau des nouvelles des marchés

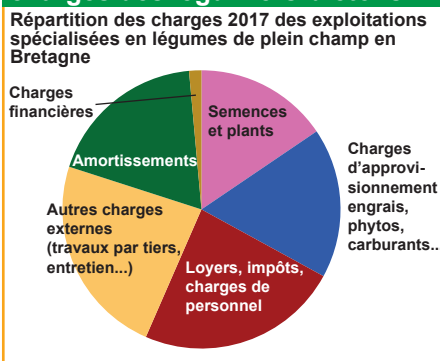
L'EBE des légumiers bretons et français au même niveau en 2017



Note de lecture : Excédent Brut d'Exploitation = (valeur ajoutée + subventions d'exploitation + indemnités d'assurance) - (impôts, taxes, charges de personnel).

En Bretagne, la moitié des exploitations légumières ont un EBE inférieur ou égal à 59 milliers d'euros (EBE médian) en 2017.
 Source : Agreste, Draaf Bretagne, Rica

L'approvisionnement et l'achat de semences et plants : le tiers des charges des légumiers bretons



Source : Agreste, Draaf Bretagne, Rica

Une filière très structurée

En Bretagne, près de 9 exploitations légumières sur 10 adhèrent à une Organisation de Producteurs (OP), le plus souvent au sein d'une des trois structures majeures de la région : la Sica de Saint-Pol-de-Léon, l'UCPT (Union des Coopératives de Paimpol et de Tréguier), Terres de Saint-Malo. Les groupements de producteurs sont alors fédérés au sein du Comité économique régional agricole des fruits et légumes de Bretagne (Cérafel). Les producteurs de légumes pour l'industrie adhèrent à trois OP : la Cécab, Triskalia et la Clal Saint-Yvi ; une fusion entre les deux premières est prévue en 2020.

Une industrie de transformation

L'activité industrielle des fruits et légumes est développée dans 22 établissements bretons de 20 salariés et plus, spécialisés dans la surgélation et la conserverie des légumes de plein champ produits dans la région : chou-fleur, artichaut, épinard, haricot, petits pois et tomate. Elle emploie 3 800 salariés. Des leaders du marché se situent en Bretagne comme Bonduelle (conserves, surgelés, salades en sachet), d'aucy (conserves, surgelés, plats préparés), Ardo (légumes surgelés), Kerlys (conserves de légumes) ou encore Mix Buffet (conditionnement de salades). La moitié des plats préparés à base de légumes en France le sont par des entreprises bretonnes.

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique
 15 avenue de Cucillé
 35047 Rennes cedex 9
 Tél. : 02 99 28 22 30 - Fax : 02 99 28 22 69

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>

- Directeur : Michel Stoumboff
- Directrice de la publication : Claire Chevin
- Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Françoise Dauvier
- Cartographie : Joël Glémée
- PAO : Christine Hervé
- ISSN : 2426 -086X
- © Agreste 2019